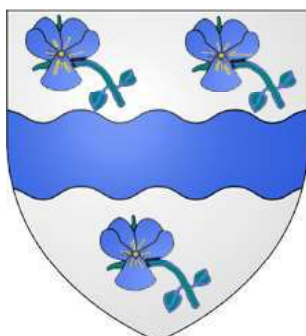




Quesnay



la commune de **Méré (78)**
a conservé les pensées
de **François Quesnay**
(«D'argent, à la fasce de sable
accompagnée de trois pensées
d'or au pied feuillé
de sinople.»)

Famille **Quesnay** Quesnay de Saint-Germain & de Beaurepaire



François Quesnay (1717-1769)

Nivernais, Île de France (Comté de Montfort, Mantois)

Extraction bourgeoise & marchande

*François Quesnay anobli par Louis XV par LP en 1752 Méré,
Thoiry, Beauvois, St-Germain-en-Viry (58), Mantes,
St-Germain, La Motte*

Famille citée dans le Mantois et à Montfort dès 1658

Armes :

«D'argent, à la fasce onnée d'azur accompagnée de trois fleurs de pensées du même.»

timbre : un casque de profil, orné de lambrequins d'azur, d'argent & de sinople

Devise : «Propter Cogitationem Mentis»

Sources complémentaires :

"Grand Armorial de France" Tome 5 Henri Jouglu de Morenas
& Raoul de Warren - Reprint Mémoires & Documents - 1948,
Roglo, Généanet, Wikipedia,
«Nouveau d'Hozier» 277

Guillaume Quesnay
+ 22/08/1601 (*Méré*, 78)
ép. **Catherine Duchemin**
+ 30/12/1603 (*Méré*)

Nicolas Quesnay ° 1596 + 14/11/1678 (*Méré*)
Laboureur (1671), laboureur à Montfort (1672),
marchand (1678), collecteur de la taille
(vend des biens à Thoiry en 1658 ; vend en 1675 3/4
d'une terre sur Thoiry à Jean Le Coq dont ce dernier
a fait don au Collège de Corbeville)
ép. 1) ~1623/24 **Germaine Presle**
ép. 2) **Jacqueline Deshayes ou Deshays**
° 1617 + 17/01/1670 (*Méré*)
(fille de Jacques et de Madeleine Collin)

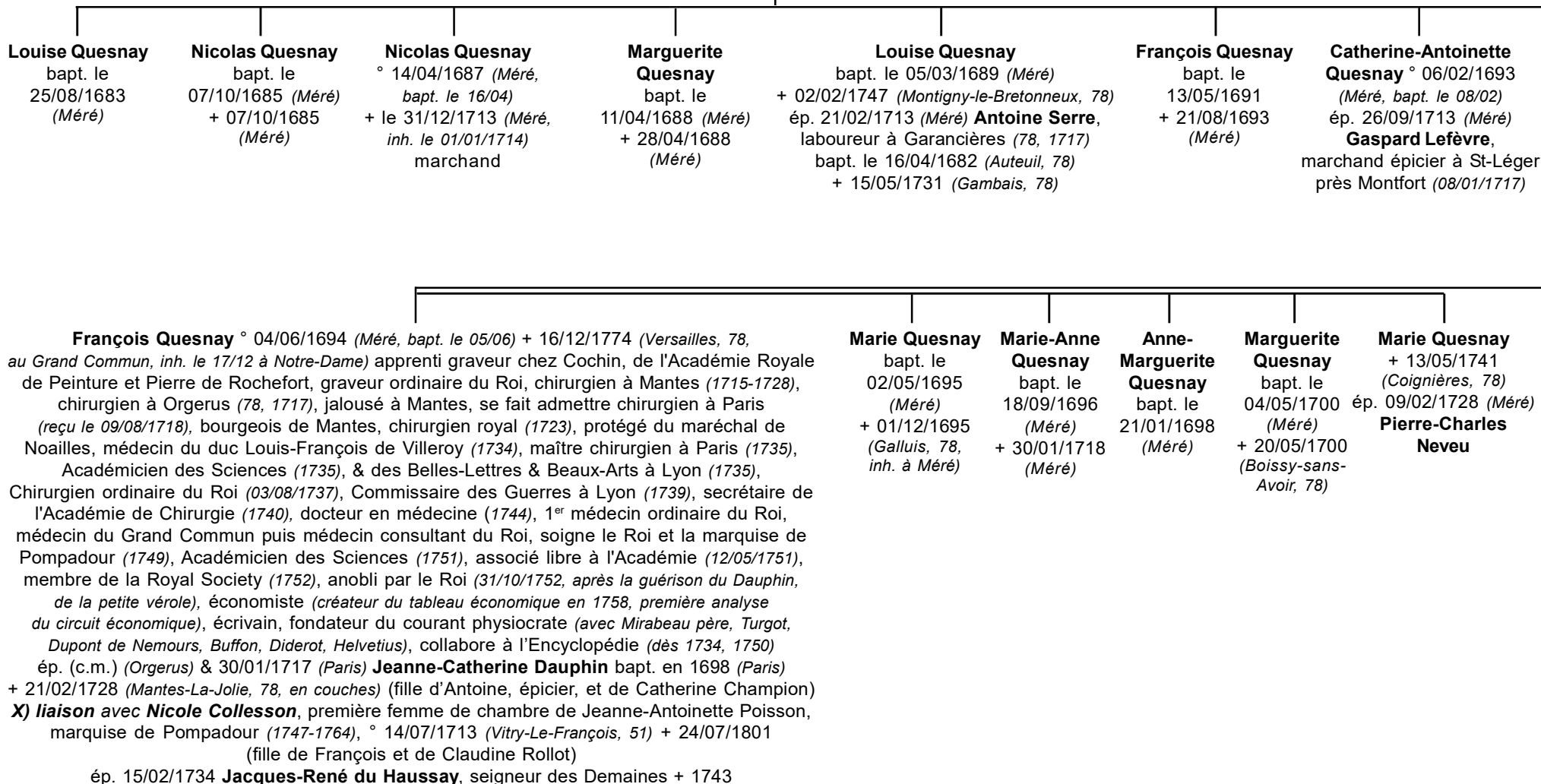
Denis Lebreton
notable de Montfort est témoin
en 1623 au mariage
de **Nicolas Quesnay**

Nicolas (II) Quesnay
° 1654 (*Méré*) + 19/06/1707 (*Méré*)
Garde plaisir du Roi (1688), receveur de l'Abbaye
St- Magloire à Paris (1689 à 1695), laboureur, marchand
ép. 14/07/1681 (*Méré*) **Louise Giroux**
° 1664 (*Méré*) + 18/10/1730 (*Méré*)
(fille de François et de Marguerite Gournay)

postérité qui suit (p.3)

*Postérité de Nicolas (II)
& de Louise Giroux*

Nicolas (II) Quesnay
et Louise Giroux



3

Quesnay

Postérité de François & de Jeanne-Catherine Dauphin

3

François Quesnay
et Jeanne-Catherine Dauphin
X) liaison avec Nicole Colleson

Blaise-Guillaume Quesnay

° 18/11/1717 (*Mantes-La-Jolie, 78, bapt. le 22/11*)
+ 30 germinal an V (19/04/1797, *St-Germain-en-Viry*)
chevalier, sieur de Beauvoir et St-Germain-de-Viry (1777),
Inspecteur général des fourrages de l'armée du Roi en
Flandres.

ép. 14/10/1747 (*Malines/Mechelen, Brabant, Belgique*)

Catherine-Robertine Josèphe d'Eguillon

(*alias Aiguillon*) ° ~1724 + 13/03/1780

(*Beauvoir, Saint-Germain-en-Viry, 58, inh. à St-Germain*)

(fille d'André-Jacques et de Marie-Françoise Bourla)

postérité qui suit (p.5)

Marie-Jeanne Quesnay

bapt. le 22/06/1719
(*Mantes-La-Jolie*)
+ 23/03/1720
(*Soindres, 78*)

Marie-Jeanne Nicole Quesnay ° 13/10/1723

(*Mantes-La-Jolie, bapt. le 14/10*) + 04/04/1761
(*en couches, Versailles*)

ép. ~18/10/1740 **Prudent Hévin**, conseiller, maître
chirurgien (1737), 1^{er} chirurgien de feu le Dauphin,
de feues les Dauphines, 1^{er} chirurgien de Madame,
professeur aux Ecoles Royales de Chirurgie,
Inspecteur de la Chirurgie dans les colonies de l'Amérique,
dans la Lorraine et les trois évêchés, procureur du Roi,
membre vice-Directeur de l'Académie Royale de Chirurgie
° 11/01/1715 (*bapt. à St-Sulpice, Paris*) + 03/12/1789
(*fil de Rémy et Marie-Agnès Petit*)

postérité Hévin

(dont **Louis-Prudent Alexandre** ° 1753 & 3 autres enfants
*parrainés par le comte de St-Florentin,
Machault d'Arnouville et le duc d'Ayen*)

François-Pierre Quesnay

bapt. le 10/01/1728
(*Mantes-la-Jolie*)
+ 1728

? Michel-Gaspard Darticle **du Quesnay**

+ après 1783 écuyer, seigneur du Quesnay,
capitaine de mousquetaires,
mestre de camp de cavalerie
ép. 13/08/1753 (*Montfort, 78*)
Henriette-Elisabeth Augéard

Quesnay

Postérité de Blaise-Guillaume & de Catherine d'Eguillon

4

Blaise-Guillaume Quesnay
et Catherine-Robertine Josèphe d'Eguillon
(alias Aiguillon)

Jean-Marc Quesnay de Beauvoir
° 20/01/1750 (bapt. le 24/01 à St-Louis de Versailles, 78 ; marraine : Mme de Pompadour, parrain : comte d'Argenson, ministre de la Guerre)
+ 10 brumaire an XII (02/11/1803, St-Germain-Chassenay, 58) chevalier de Beauvoir (1777), gendarme de la Garde ordinaire du Roi (1777) ép. 25/11/1777 (St-Maur-des-Fossés, 94)
Françoise Faulconnier de Nanteuil
bapt. ~1754 + 08 brumaire an XII (31/10/1803, St-Germain-Chassenay)

Robert-François Joseph Quesnay de Saint-Germain
bapt. le 23/01/1751 (Valenciennes, 59)
+ 18 germinal an XIII (08/04/1805, Bassanges, Vivy, 49) chevalier seigneur de La Motte St-Germain et Glourcy conseiller du Roi en sa Cour des Aides de Paris (1776), Président de la Cour Souveraine des gabelles à Saumur (~1787), Juge au tribunal de Saumur (01/10/1791)
ép. 1777 **Marie Faulconnier de Montomat**
+ après 1805 (fille de Jean-Baptiste, seigneur de L'Age-Meillot, et de Marie-Agathe de Veyrac)

Philippine-Gervais Marie Quesnay
bapt. le 14/04/1752 (Valenciennes, 59)
religieuse

Alexandre-Marie Quesnay, sieur de Beaurepaire bapt. le 22/11/1755 (St-Germain-en-Viry, 58) + 08/02/1820 (St-Maurice, 94) sieur de Glouvet, gendarme de la Garde ordinaire du Roi (1773-1776), capitaine de gendarmerie, capitaine en Virginie (1777-1778), fondateur de l'Académie française de Richmond (1778), Commandant en chef des milices parisiennes du district des Mathurins (1789), capitaine d'infanterie à la bataille de Jemmapes (1792), contrôleur des contributions (1820) (réside à Melun, 77)
ép. 4 fructidor an IV (21/08/1796, Moulins, 03)
Marie-Catherine Cadier de Veauce ° 08/07/1769 (Aigrepont, 03, bapt. le 09/07 à St-Sauveur de Bressolles, 03) + 19/12/1820 (Paris) (fille de Michel-Toussaint, seigneur de Bouy-Le-Chalitre, et de Gabrielle-Marie Vernin d'Aigrepont) (veuve, réside à Mantes)

Aimée-Jeanne Virginie Quesnay de Beaurepaire
bapt. le 22/07/1757 (St-Germain-Chassenay) + 23/09/1788 (St-Pierre-Le-Moûtier, 58, inh. le 24/09)
ép. 13/09/1779 **Pierre-Gabriel Vyau de Baudreuille**, conseiller du Roi, Lieutenant général au bailliage de St-Pierre-le-Moustier, président au baillage royal du Nivernais et juge présidial (24/09/1788), député du Tiers de son bailliage aux Etats-Généraux ° 06/07/1745 (St-Pierre-Le-Moûtier) + 27/10/1819 (St-Pierre-Le-Moûtier) fils de Jacques et de Gabrielle-Claudine Dubois de Bichy)

postérité qui suit (p.6)

Quesnay

Postérité d'Alexandre
& de Catherine Cadier

5

Alexandre-Marie Quesnay de Beaurepaire
et **Marie-Catherine Cadier**

Jean-Marie Marc Quesnay puis
Quesnay de Beaurepaire (1859)
° 03/10/1797 (*Moulins, 03*) + 25/10/1863 (*Saumur, 49*)
écuyer, substitut du procureur du Roi à Saumur
(03/07/1834), juge de 1^{ère} instance à Saumur
ép. 24/09/1821 (*Saumur, 49*) **Marie-Marguerite Becquet**
du Camp ° 12/07/1801 (*Chinon, 37*) + 01/03/1852
(*Batignolles-Monceaux, 75*) (fille de Louis
et de Marguerite-Marie Ducamp)

Philibert-Alfred Quesnay de Beaurepaire
° 02/04/1830 (*Saumur*) + 26/08/1898 (*Marlotte*)
capitaine d'infanterie (-1871), répétiteur
& maître de dessin à l'Ecole Polytechnique (1894)
peintre, romancier, historien
ép. 10/07/1871 (*St-Malo, 35*)
Henriette-Berthe Peral (alias Peyrol)
° 20/12/1846 (*St-Malo*)

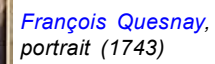
André Quesnay
° 1872

Marie-Joséphine Marguerite Laure
Quesnay de Beaurepaire
° 1800 + 20/08/1845 (*Grudzielec, Pologne*)
ép. 17/07/1821 *comte*
Georges-Vincent Joseph Suchorzewski
° 13/03/1796 (*Bardo, Pologne*)

Jules Quesnay de Beaurepaire
° 02/07/1834 (*Saumur*) + 1923 (*Vitrai-sous-Laigle, 61*)
magistrat, Procureur de la République
à Mamers (72), Procureur Général près la Cour
d'Appel de Paris (1889), écrivain, anti-dreyfusard
ép. ?

Annexe documentaire

Annexe documentaire



Quesnay

Annexe documentaire



François Quesnay, buste par Louis-Claude Vassé (1771) (Versailles)

A handwritten signature in black ink on a light-colored background. The signature reads "François Quesnay" in a cursive script. The first name "François" is written on the top line, and "Quesnay" is written on the bottom line, with a long, sweeping flourish extending from the end of the name.

François Quesnay, signature autographe

Quesnay

Annexe documentaire

TRAITÉ DES EFFETS ET DE L'USAGE DE LA SAIGNÉE.

Par M. QUESNAY, Médecin
Consultant du Roy.

Nouvelle Edition de deux Traités de l'Auteur
sur la Saignée, réunis, mis dans un nouvel
ordre, & très-augmentés.



A PARIS,

Chez D'HOURY pere, Imprimeur-Libraire de
Monseigneur le Duc d'ORLÉANS, rue de la
vieille Bouclerie.

M. D. C. C. L.

AVEC APPROBATION ET PRIVILEGE DU ROY.

TABLEAU ECONOMIQUE.

Objets à considérer, 1° Trois sortes de dépenses; 2° leurs sources; 3° leurs avances; 4° leur distribution; 5° leurs effets; 6° leur reproduction; 7° leurs rapports entre elles; 8° leurs rapports avec la population; 9° avec l'Agriculture; 10° avec l'Industrie; 11° avec le Commerce; 12° avec la masse des richesses d'une Nation.

DEPENSES PRODUCTIVES relatives à l'agriculture, &c.	DEPENSES DU REVENU Impôt prélevé, et payé aux Dépenses productives et aux Dépenses stériles	DEPENSES STÉRILES relatives à l'industrie, &c.
Avances annuelles pour produire un revenu de 600 ^{fr} par an	Revenu annuel de 600 ^{fr}	Acquiescement annuel pour les dépenses des dépenses stériles, &c.
600 ^{fr} produisent net	600 ^{fr}	300 ^{fr}
Productions, de terre, &c.		Produits, de l'industrie, &c.
300 ^{fr} reproduisent net	300 ^{fr}	300 ^{fr}
30 ^{fr} reproduisent net	30 ^{fr}	30 ^{fr}
3 ^{fr} reproduisent net	3 ^{fr}	3 ^{fr}
37 ^{fr} 10 ^{fr} reproduisent net	37 ^{fr} 10 ^{fr}	37 ^{fr} 10 ^{fr}
18 ^{fr} 15 ^{fr} reproduisent net	18 ^{fr} 15 ^{fr}	18 ^{fr} 15 ^{fr}
9 ^{fr} 7 ^{fr} 6 ^{fr} reproduisent net	9 ^{fr} 7 ^{fr} 6 ^{fr}	9 ^{fr} 7 ^{fr} 6 ^{fr}
4 ^{fr} 13 ^{fr} 5 ^{fr} reproduisent net	4 ^{fr} 13 ^{fr} 5 ^{fr}	4 ^{fr} 13 ^{fr} 5 ^{fr}
2 ^{fr} 6 ^{fr} 10 ^{fr} reproduisent net	2 ^{fr} 6 ^{fr} 10 ^{fr}	2 ^{fr} 6 ^{fr} 10 ^{fr}
1 ^{fr} 3 ^{fr} 5 ^{fr} reproduisent net	1 ^{fr} 3 ^{fr} 5 ^{fr}	1 ^{fr} 3 ^{fr} 5 ^{fr}
0 ^{fr} 11 ^{fr} 8 ^{fr} reproduisent net	0 ^{fr} 11 ^{fr} 8 ^{fr}	0 ^{fr} 11 ^{fr} 8 ^{fr}
0 ^{fr} 8 ^{fr} 10 ^{fr} reproduisent net	0 ^{fr} 8 ^{fr} 10 ^{fr}	0 ^{fr} 8 ^{fr} 10 ^{fr}
0 ^{fr} 3 ^{fr} 11 ^{fr} reproduisent net	0 ^{fr} 3 ^{fr} 11 ^{fr}	0 ^{fr} 3 ^{fr} 11 ^{fr}
0 ^{fr} 1 ^{fr} 5 ^{fr} reproduisent net	0 ^{fr} 1 ^{fr} 5 ^{fr}	0 ^{fr} 1 ^{fr} 5 ^{fr}

Soit.

REPRODUIT TOTAL 600^{fr} de revenu; de plus, les fruits annuels
de 600^{fr} et les intérêts des avances primitives du Laboureur, de 300^{fr} que la
terre restitue. Ainsi la reproduction est de 1500^{fr}, comprise le revenu de 600^{fr} qui
est la base du calcul, abstraction faite de l'impôt prélevé, et des avances qui exigent
la reproduction annuelle, &c. Voyez l'explication à la page suivante.

Tableau économique par Quesnay



buste de Quesnay à Méré, son village natal

Quesnay

Annexe documentaire

François, anobli par le Roi en 1752

Les lettres d'anoblissement de [François Quesnay](#) (du 31/10/1752, enregistrées au parlement le 17/04/1753) visent les ouvrages « considérables » de [Quesnay](#) sur les parties les plus intéressantes de la médecine, ses services auprès du Roi et la maladie du Dauphin.

« Nous désirons, y est-il dit, donner une marque particulière de notre sensibilité aux soins assidus qu'il a donnés près notre très-cher fils le Dauphin pendant la maladie dangereuse qu'il vient d'essuyer. »

On raconte qu'en devenant écuyer, [Quesnay](#) demanda ingénument à Louis XV quelles seraient ses armes et que le Roi, tirant trois pensées d'un vase de fleurs, les offrit au docteur avec beaucoup de grâce en lui disant : « Je vous donne des armoiries parlantes. » (on a prétendu, sans indiquer la source, que Mme de Pompadour dessina ces armoiries).

Ces armoiries, réglées par d'Hozier, sont un écu d'argent à face d'azur, ondée et accompagnée de trois pensées, dont deux en chef et l'autre en pointe. L'écu est timbré d'un casque de profil, orné de lambrequins d'azur, d'argent et de sinople ***.

Au cimier est la légende : « Propter cogitationem mentis. »

Il n'est pas inadmissible que Louis XV ait lui-même fait parler les armoiries de [Quesnay](#). Depuis que le docteur était à la cour, il était renommé pour son esprit ; on prétend que le Roi l'appelait « son penseur » et qu'il l'admettait volontiers à ses conversations avec Mme de Pompadour.

*** Lorin, [François Quesnay](#). — À l'enquête de noblesse ouverte, suivant l'usage, par la Cour des Aides sur l'honorabilité du nouvel écuyer déposèrent le 26/02/1755, Fresneau, premier vicaire de St-Germain-l'Auxerrois, Descorcher de Saint-Croix, chevalier de St-Louis, demeurant à l'hôtel de Villeroy, Robert Caumont, docteur en médecine.

Le premier déclara connaître [Quesnay](#) depuis 12 ans, le second depuis 17 ans ; le dernier le connaissait depuis 1720 « pour être d'un rare génie et pour s'être appliqué depuis sa plus tendre jeunesse avec beaucoup de succès à sa profession ».

Les lettres furent enregistrées à la première Chambre des Aides le 5 mars 1755, puis à la Chambre des Comptes et au bureau des finances de la généralité de Paris.

D'après Grandjean de Fouchy, [Quesnay](#) eut aussi le titre de conseiller du Roi

Quesnay Du mois d'Octobre 1752. V. 56
Lettre de Noblesse Copie sur l'original en Parchemin
en faveur de
Quesnay Médecin
pour la grâce de
de France et de la ville de Paris
et avenir
la protection particulière
que nous accordons aux personnes
c'est bonne paix à faire les établissements
qui nous paraissent convenables pour
les services d'un de nos royaumes
nous sommes encore toujours disposés
à donner des marques honorables
de notre estime à ceux de nos sujets
qui se distinguent par leurs talents
et leur travail. notre cher et bien aimé
François Quesnay, l'un de nos médecins
consulteurs, et notre Médecin ordinaire
en survivance, s'est rendu si recommandable
par les ouvrages considérables qu'il
donne au public sur les parties les
plus intéressantes de la Médecine
qu'il merite que nous luy faisons
rester les effets de nos dispositions
à cet égard, et nous nous y déterminons
d'autant plus volontiers, que la distinction
que nous voulons luy accorder, fera
connoître de plus en plus sa juste
satisfaction que nous avons de
services qu'il nous a rendus, qu'il
continue de nous rendre dans l'exercice

Nouveau d'Hozier 277